

**Réunion du Comité Directeur**  
**Le jeudi 14 mars 2024**  
**Maison des Sports de Touraine**  
**Salle Marcel Bois et en visioconférence avec Zoom**

\*\*\*

Personnes présentes : K. BOURREAU, C. CHERET (en visioconférence), S. CORDIER (en visioconférence), A. DROBEK, C. JOLIVET (en visioconférence), P. MARC, Y. SALUDEN (en visioconférence), F. TEINTURIER (en visioconférence)

Personnes absentes : H. BECQUET (excusé), J. BOCZOWSKI (excusée), S. DESPLOBAIN (excusé), C. DUFOUR (excusé), E. LEFEBVRE (excusé), S. LEFEBVRE (excusée), B. NOWAK (excusé), X. PIQUERAS (excusé)

Membres du Conseil des sages invités présents : C. BENARD, P. VERON

Membres du Conseil des sages invités absents : C. WOILLOT (excusé)

Début de la réunion : 19H34

- 1) L'approbation des comptes rendu des réunions de Comité Directeur :
  - du 18/11/2023 est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.
  - du 18/01/2024 est soumis au vote et adopté à l'unanimité sous réserve du supprimer au point N°4 les prénoms « bernard bernard » par seulement le prénom « bernard ».

2) Gouvernance financière.

Pascal MARC présente le comparatif des licences des saisons 2022/2023 et 2023/2024 arrêté au 29/02/2024. Pascal MARC apporte la précision suivante, il y a au 29/02/2024, une progression d'environ 100 licences par rapport à la saison précédente à la même période.

COMPARATIF DES LICENCES SAISON 2023/2024 et 2022/2023														
licences 2023/2024 comparées à 2022/2023 au 29/02/2024														
	CHER		EURE ET LOIR		INDRE		INDRE ET LOIRE		LOIR ET CHER		LOIRET		TOTAUX	
Saison	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24	saison 22/23	saison 23/24
Adultes	264	278	523	566	245	246	1011	1071	323	308	1152	1167	3518	3636
Jeunes	20	30	56	55	34	18	100	120	7	11	79	68	296	302
Enfants	4	4	22	28	19	9	45	28	7	3	26	30	123	102
<b>Total</b>	<b>288</b>	<b>312</b>	<b>601</b>	<b>649</b>	<b>298</b>	<b>273</b>	<b>1156</b>	<b>1219</b>	<b>337</b>	<b>322</b>	<b>1257</b>	<b>1265</b>	<b>3937</b>	<b>4040</b>
Evolution		8%		8%		-8%		5%		-4%		1%		3%
Hommes	195	210	404	427	187	172	702	764	228	215	814	785	2530	2573
Femmes	93	102	197	222	111	101	454	455	109	107	443	480	1407	1467
% de femmes	32%	33%	33%	34%	37%	37%	39%	37%	32%	33%	35%	38%	36%	36%

Pascal MARC poursuit par la présentation des soldes des commissions arrêtés au 12/03/2024. Nous constatons que l'ensemble des commissions équilibrent leurs budgets.

solde des commissions au 12/03/2024							nbre d'écritures comptables du 1/09/2023 au 12/03/2024
	budget 2024	dépenses	recettes	solde rec-dep	solde+budget 2024	SOLDE 12/03/2024	
<b>apnée</b>	1 500,00 €	4 290,74 €	4 403,00 €	112,26 €	1 612,26 €	1 612,26 €	89
<b>biologie</b>	1 000,00 €	2 066,28 €	46,28 €	-2 020,00 €	-1 020,00 €	-1 020,00 €	7
<b>nap</b>	1 600,00 €	15,00 €	0,00 €	-15,00 €	1 585,00 €	1 585,00 €	2
<b>nev</b>	850,00 €	443,85 €	335,00 €	-108,85 €	741,15 €	741,15 €	11
<b>photo-vidéo</b>	800,00 €	18 111,22 €	17 244,57 €	-866,65 €	-66,65 €	-66,65 €	38
<b>festival</b>	1 300,00 €	7 544,64 €	7 288,28 €	-256,36 €	1 043,64 €	1 043,64 €	70
<b>PSM</b>	670,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	670,00 €	670,00 €	1
<b>psp</b>	1 000,00 €	22,46 €	626,92 €	604,46 €	1 604,46 €	1 604,46 €	12
<b>souterraine</b>	2 200,00 €	2 946,00 €	1 240,00 €	-1 706,00 €	494,00 €	494,00 €	6
<b>technique</b>	5 950,00 €	30 195,05 €	34 684,00 €	4 488,95 €	10 438,95 €	10 438,95 €	222
<b>tir s/cible</b>	600,00 €	73,70 €	0,00 €	-73,70 €	526,30 €	526,30 €	3
<b>médicale</b>	400,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	400,00 €	1
<b>archéologie</b>	300,00 €	0,00 €	1 720,00 €	1 720,00 €	2 020,00 €	2 020,00 €	9
<b>total</b>	18 170,00 €	65 708,94 €	65 868,05 €	1 879,11 €	20 049,11 €	20 049,11 €	

Pascal MARC enchaîne par la présentation du comparatif de la trésorerie des saisons 2022/2023 et 2023/2024 arrêté au 12/03/2024.

Trésorerie au 12/03/2024	
<b>Solde caisse siège social</b>	107,51
<b>Solde compte courant SG</b>	52478,35
<b>Solde compte livret SG</b>	55126,92
<b>Solde compte courant BP</b>	100554,97
<b>Solde compte CLS association</b>	34527,50
<b>Solde compte crédit mutuel</b>	3872,82
<b>Total</b>	246 668,07
Trésorerie au 12/03/2023	
<b>Solde caisse siège social</b>	567,51
<b>Solde compte courant SG</b>	10450,04
<b>Solde compte livret SG</b>	53565,46
<b>Solde compte courant BP</b>	100554,97
<b>Solde compte CLS association</b>	43007,80
<b>Solde compte crédit mutuel</b>	2981,02
<b>Total</b>	211 126,80

Question de Pierre VERON : Concernant la trésorerie, pourquoi avons-nous davantage sur le compte courant à la Société Générale qu'à la saison 2022/2023 à la même période.

Réponse de Pascal MARC : C'est qu'à la saison précédente, en 2022/2023, nous avons réglé davantage de factures relatives aux licences et cartes de brevet à la Fédération.

La commission régionale de nage en eau vive souhaite investir dans du matériel, 3 flotteurs de NEV d'un montant d'environ de 1 300 €. Pascal MARC informe que la commission régionale de NEV possède 24 flotteurs de NEV. Yannick SALUDEN précise que ces flotteurs de NEV sont répartis dans 4 clubs pratiquant cette activité, il y en a 4 au club d'Eau Vive plongée, 5 au club subaquatique de Châteauroux, 10 au club d'aquatique d'Issoudun et 5 au club de l'AS gien.

Question de Christian JOLIVET : A qui seront destinés l'acquisition de ces nouveaux flotteurs de NEV et est-ce que les codep ont été sollicités pour financer ces flotteurs.

Réponse de Yannick SALUDEN : La commission régionale de NEV prêtera ces nouveaux flotteurs de NEV aux personnes qui débiteront l'activité de la nage en eau vive.

Concernant le financement, Yannick SALUDEN précise que le codep de l'Indre et Loire n'a pas de commission départementale de NEV.

Constatation de Catherine CHERET : Le codep de l'Indre a financé 2 flotteurs pour la commission départementale de NEV du codep 36.

Concernant cet investissement pour la commission régionale de NEV, Pascal MARC précise qu'une subvention au Conseil Régional du Centre Val de Loire sera demandée en même temps que la demande de subvention au Conseil Régional du Centre Val de Loire pour la rénovation de la signalétique à La graule.

Cet achat pour l'acquisition de 3 flotteurs est soumis au vote : adopté à l'unanimité.

La commission régionale de NEV devra fournir un devis relatif à ces 3 flotteurs de NEV.

Concernant la campagne de l'ANS 2024, Christian JOLIVET annonce qu'il n'a pas d'information à ce sujet ni de nouvelle du C.T.A.S (Conseil Territorial d'Attribution des Subventions) du Comité Centre.

L'imprimante du secrétariat du Comité Centre a été acquise en 2013 et a donc 11 ans. Il y a désormais des défauts dans la qualité de l'impression (traces et tâches noires, lettres illisibles). Anne-Valérie DENIAU prendra contact avec l'entreprise BMS qui se situe à Chambray les Tours pour qu'ils viennent au bureau du Comité pour un nettoyage de l'imprimante. Si cela n'est pas suffisant, le Comité Centre investira dans une nouvelle imprimante.

### 3) Gouvernance Communication

Pascal MARC informe qu'une réunion soit en présentiel ou en visioconférence des présidents de commissions doit avoir lieu avant le mois de juin avec l'entreprise INWIN. Cette réunion aura pour objectif de former chaque président de commission régionale à l'alimentation leur page de leur commission sur le site internet du Comité Centre.

Constatation de Franck TEINTURIER : Actuellement, nous ne pouvons pas publier des photos des stages de la commission technique régionale sur la page de la commission technique du site internet du Comité Centre. Anne-Valérie DENIAU contactera Eric LEFEBVRE afin qu'il contacte l'entreprise INWIN afin qu'une réunion réunissant tous les présidents de commissions soit programmée et organisée avant le mois de juin.

#### 4) Gouvernance La graule.

Pascal MARC présente les comparatifs de la fréquentation de La graule des saisons 2022/2023 et 2023/2024 allant de septembre à mars arrêté au 12/03/24. Concernant le nombre de plongeurs, en valeur cumulée, nous atteignons le nombre de 464 soit une hausse de 29 %. Concernant le nombre de plongées, en valeur cumulée, nous atteignons le nombre de 811 soit une hausse de 34 %. Pascal MARC constate qu'actuellement par rapport à la saison précédente à la même période, la courbe de la fréquentation est positive.

<b>SITUATION DES PLONGEURS DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2024</b>						
	<b>Nbrs de plongeurs</b>			<b>Cumul</b>		
	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>	<b>Evolution</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>	<b>Evolution</b>
	Septembre	38	14	171 %	38	14
Octobre	119	71	68 %	157	85	85 %
Novembre	169	85	99 %	326	170	92 %
Décembre	27	37	-27 %	353	207	71 %
Janvier	45	45	0 %	398	252	58 %
Février	15	11	36 %	413	263	57 %
Mars	51	98	-48 %	464	361	29 %
Avril		111	-100 %	464	472	-2 %
Mai		124	-100 %	464	596	-22 %
Juin		109	-100 %	464	705	-34 %
Juillet		41	-100 %	464	746	-38 %
Août		32	-100 %	464	778	-40 %

<b>SITUATION DES PLONGÉES DE LA GRAULE SUBAQUATIQUE 2024</b>						
	<b>Nbrs de plongées</b>			<b>Cumul</b>		
	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>	<b>Evolution</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2022/2023</b>	<b>Evolution</b>
	Septembre	79	24	229 %	79	24
Octobre	222	161	38 %	301	185	63 %
Novembre	301	131	130 %	602	316	91 %
Décembre	68	49	39 %	670	365	84 %
Janvier	77	35	120 %	747	400	87 %
Février	36	17	112 %	783	417	88 %
Mars	28	189	-85 %	811	606	34 %
Avril		297	-100 %	811	903	-10 %
Mai		264	-100 %	811	1167	-31 %
Juin		262	-100 %	811	1429	-43 %
Juillet		78	-100 %	811	1507	-46 %
Août		54	-100 %	811	1561	-48 %

Pascal MARC poursuit par la présentation de la situation financière de La graule arrêtée au 13/03/2024.

LA GRAULE	exercice préc	Budget 2024	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
<b>DEPENSES</b>															
salaires+charges	21 524	21 600	1 771	1 789	2 281	1 762	1 860	1 864							11 327
Eau	161	200				130									130
EDF	3 321	3 700		207	324	731	461	274							1 997
Gaz	4 324	4 600	1 677					2 655							4 332
provision (gaz)															0
Entretien/Equipt	2 235	2 500	250			15		306							571
Entretien compresseur															0
Cartouche BAUER	449	450				455									455
Entretien micro-organisme															0
Entretien requalification															0
provision (ent.divers) chaudière															0
frais de dipct spécifique															0
Réception/mission	1 733	1 800				26		427	26						479
Frais de Bureau photo	42	50				13									13
Loyers+fr huissier	9 359	9 400	709	790	790	1 063	790	790							4 930
provision (loyer)( régul)															0
valeur nette comptable															0
Téléphone	1 174	1 200	96	96	105	128	152	23							600
Afts	35	40	5		2										7
Amts	939	3 500													0
Assurance	619	650	233				472								705
Locat Bouteilles (B50+oxy médical)	1 280	1 300		204					204						408
Oxygene respirable		200													0
Oxygène médical															0
Pharmacie	101	150				93		107							200
carte triptyque															0
achat marchandises		400													0
Annonce (salon de paris)															0
abandons de créances		300													0
<b>DEPENSES MENSUELLES</b>	<b>47 296</b>	<b>52 040</b>	<b>2 970</b>	<b>1 296</b>	<b>1 221</b>	<b>2 653</b>	<b>1 875</b>	<b>4 786</b>	<b>26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>26 155</b>
<b>RECETTES</b>	exercice préc	Budget 2024	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	CUMUL
report exercice précédent															0
PLONGEES	7 440	8 000	320	1 010	1 610	260	210	240	0	0	0	0	0	0	3 650
GONFLAGES	4 090	4 300	130	610	680	160	30	60	0	0	0	0	0	0	1 670
PLONGEE E2 et +	3 684	3 950	115	605	600	110	40	60	0	0	0	0	0	0	1 530
location baw															0
utilisation oxygène															0
location vêtements étanches	90	100	0	0	60	0	0	70		0	0	0		0	130
stage vêtement étanche														0	0
gonflage nitrox		400	0	0	0	0	0	0	0		0	0		0	0
location blocs nitrox		1 000	60	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60
stage nitrox															0
stage nitrox confirmé															0
location salle de cours	174	200		53	19				0	0	0	0			72
matériel revendu		1 500									0	0	0	0	0
location de pony	75	100			0	0		0	0		0				0
<b>prestations prises en charge par le comite</b>															0
produits exceptionnels (ventes polos)			0												0
abandons de créances		300													0
participation comité															0
aide activité partielle															0
<b>RECETTES MENSUELLES</b>	<b>15 553</b>	<b>19 850</b>	<b>625</b>	<b>2 278</b>	<b>2 969</b>	<b>530</b>	<b>280</b>	<b>430</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 112</b>
<b>Résultat mensuel</b>	<b>-31 743</b>	<b>-32 190</b>	<b>-2 345</b>	<b>982</b>	<b>1 748</b>	<b>-2 123</b>	<b>-1 595</b>	<b>-4 356</b>	<b>-26</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-19 043</b>

## Pascal MARC enchaîne par la présentation du nombre de plongées par clubs.

dep	clubs	septembre	octobre	novembre	décembre	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	total
18	Berry plongée	13	12	13										38
18	Bourges plongée													0
18	CSA sub													0
18	Beffes aquatique club													0
18	L'Yèvre de mer plongée		21	19										40
28	Subaqua club de chartres			28	32									60
28	CS de dreux vernouillet													0
28	Subaqua dunois													0
28	Subaqua club vernouillet													0
28	C.de plongée bonnevalais													0
28	Nautique Club Voveen													0
28	Perche plongée													0
28	Odyssée Vert marine (SCA)													0
28	Bonneval Aqua Palmes													0
28	La palme eurlienne													0
28	La palme courvilloise													0
36	C. subaquatique chatillon													0
36	C. subaquatique issoudun													0
36	C. subaqua chateauroux	4	9			9	12							34
36	C. de plongée du blanc													0
36	US Argenton section sub													0
36	Bulles Plongée Issoudun													0
37	Subaquatique lochois													0
37	Touraine plongée													0
37	Chinon plongée													0
37	Confluence Plongée													0
37	Subaquatique renaudine													0
37	Plongée club jocondien													0
37	ARAS													0
37	cap tours nord plongee													0
37	Eso Subaquatique													0
37	ACA plongée													0
37	SAS NAP													0
37	Abyss Plongée													0
37	USC NAP													0
37	Aqualibre													0
37	USC Subaquatique													0
37	TOURS NAP													0
37	planète plongée (SCA)													0
37	L'Homme volant 37													0
41	Club sub de blois													0
41	AAJB		14				16							30
41	Salbris plongée		12											12
41	PERLE													0
41	AS roto sport plongée													0
41	Vendôme plongée													0
45	Centre Subaquatique Orléanais		24	50	16									90
45	USM montargis plongée		10				8							18
45	Triton's club													0
45	Subaquatique Club Saranais	20	22	20										62
45	Beaugency plongee		3											3
45	AS gien plongée													0
45	Groupe Plongée Chapellois													0
45	La palme chalettoise													0
45	Club castelneuvien													0
45	Eau vive plongée orléans													0
45	Sport amilly plongée													0
45	ASS parfums des mers													0
45	Arc en eau													0
45	Dampierre en burly Plongée													0
45	Les Palmeurs du Gatinais													0
45	Bulles du Loiret		8	46										54
45	Les Palmeurs des Bordes Loire													0
45	CASPER													0
45	US sportive orléanaise apnée			8										8
45	Jargeau abysse													0
45	Antiopele													0
45	Squilles													0
45	Le cours d'eau													0
45	Plaisir et Passion de la plongée													0
autres	autres													0
	ASPTT limoges													0
	pompier de chateauroux	24		20	20	48		28						140
	codep 94													0
	club la plongée chauvinoise													0
	club CIPSM													0
	club du PAM			5										5
	commission technique		71	27										98
	commission apnée			20										20
	club montluçon plongée													0
	club sud creusois													0
	club de plongée d'égleton													0
	codep 03													0
	club ECMS													0
	individuel													0
	club asptt													0
	codep 37													0
	club de clermont ferrand					20								20
	codep 23													0
	codep 18													0
	codep 45													0
	codep 37													0
	codep 36													0
	club de moulin			3										3
	Léopard club													0
	club de la souterraine													0
	club montluçon plongée	18	16	14										48
	club ESN													0
	club sub poitou													0
	club du nivernais													0
	club de goussainville													0
	commission technique Aura			28										28
	Total	79	222	301	68	77	36	28	0	0	0	0	0	811

Constatation de Karine BOURREAU : Actuellement à La graule, il y a dans l'eau une belle visibilité.

Le nouveau compresseur a été livré et installé par l'entreprise Bigata en revanche, le stick nitrox ne fonctionne pas, les cellules d'oxygène sont à changer. Des cellules d'oxygène relatif au stick nitrox ont été commandées à l'entreprise LMNT.

Karine BOURREAU précise que le compresseur du bulleur ne fonctionne plus, une pièce est à commander et à changer. Bernard NOWAK se chargera de cette commande et fera la réparation du compresseur du bulleur.

A La graule, les pontons ainsi que l'échelle qu'utilisent les apnéistes sont en mauvais état, une réfection des pontons est à prévoir et l'échelle doit être réparée. Concernant les pontons, il y a 25 M2 de réfection à réaliser, donc il faut 25 M2 de planche en bois. Ce coût de la réparation de ces pontons s'élève à environ 1 500 €, visserie comprise. Concernant cette réparation, Karine BOURREAU se chargera d'envoyer un devis au Comité Centre. Ce devis sera ajouté à la demande de subvention que nous ferons au Conseil Régional du Centre Val de Loire concernant la modernisation et sécurisation des accès aux ateliers de La graule.

Concernant l'entretien de La graule, Alain DROBEK précise que lors de la saison précédente, un mail avait été envoyé par Bernard NOWAK aux membres de la gouvernance de La graule, seulement 2 personnes ont rendu une réponse. Actuellement, l'entretien à La graule ne peut plus être fait, en effet la réglementation interdit les travaux d'entretien des haies et d'arrachage de mars à août durant la période de nidification des oiseaux. Cet entretien à La graule sera reporté au mois d'octobre ou de novembre. Tous les clubs du Comité Centre seront sollicités pour cet entretien.

La période d'entretien de La graule en octobre ou novembre est soumise au vote : adopté à l'unanimité. Alain DROBEK se chargera de préparer un doodle afin de fixer une date pour l'entretien de La graule et de le transmettre au secrétariat du Comité pour qu'il soit diffusé à tous les présidents de clubs.

Questions de Christian JOLIVET : Quel est le rôle de la Communauté de communes « Les portes de la Creuse en Marche » concernant les tâches à mener à La graule.

Christian JOLIVET ajoute que les agents municipaux ne viennent pratiquement jamais.

Réponse de Pascal MARC : Les tâches qui incombent à la Communauté de communes « Les portes de la Creuse en Marche » sont l'entretien du chemin qui mène à La graule et la tonte du parking. Le Comité Centre doit entretenir le pourtour de la carrière.

Lorsque Cyril CASSEL fait l'entretien courant de la carrière, Alain DROBEK demande s'il lui a été fourni des EPI (Equipements de Protection Individuel). Une vérification des EPI (Equipements de Protection Individuel) sera effectuée à La graule.

Concernant la réparation de la rampe d'éclairage, Bernard NOWAK se chargera de sa réparation.

Karine BOURREAU indique que le plan de la carrière à La graule n'est affiché nulle part à La graule. Il faudrait qu'il soit affiché sur le site de La graule.

## 5) Gouvernance sportive.

Yannick SALUDEN présente la marche à suivre pour préparer une compétition d'apnée. La commission nationale d'apnée demande aux commissions régionales ou inter-régionales d'apnée de fournir les dates de leurs compétitions régionales. Afin de déclarer les dates de leurs compétitions, les commissions régionales ou inter-régionales, départementales et les clubs doivent remplir un formulaire et le transmettre à la commission nationale d'apnée au moins 1 mois avant la compétition. La commission nationale d'apnée établie pour la saison sportive un calendrier de toutes les dates des compétitions d'apnée qui se déroulent dans les comités régionaux ou inter-régionaux. Ce calendrier relatif aux compétitions d'apnée est diffusé et est consultable sur le site internet de la commission d'apnée nationale. Une compétition open « libre » est organisée par les clubs ou par les codep et est pour les compétiteurs qui y participent de découvrir les compétitions d'apnée. Une compétition sélective est minimum régionale, elle est ouverte à tous les compétiteurs mais les membres de l'équipe de France sont prioritaires avant les compétiteurs de la région. Avant la compétition tous les contrôles administratifs doivent être faits (vérification des licences, assurances, CACI, (Certificat d'Absence de Contre-Indication) niveau des compétiteurs et paiements). L'affiche de la compétition est diffusée sur le site internet fédéral et sur la page facebook de la fédération et est relayée dans les comités régionaux ou inter-régionaux.

Yannick SALUDEN poursuit par la présentation de déroulement d'une compétition. Les paramètres majeurs sont l'indication de la plage horaires et de l'accès à la piscine, le type d'épreuve (soit statique ou dynamique) et la catégorie d'épreuve (sprint ou série de 8 X 50 mètres ou 2 X 50 mètres). Les résultats des temps de chaque compétiteur doivent être saisis dans un logiciel qui par suite effectuera un classement. Lors d'une compétition, 5 personnes sont mobilisées autour du compétiteur, il y a le juge de surface, le juge chronométrateur, le juge de sécurité, le juge principal et un apnéiste de sécurité. Lors de la compétition, un speaker et un médecin complète l'encadrement de la compétition. Le championnat régional d'apnée organisé par la commission d'apnée régionale se tiendra le 7/04/2024 à la piscine Bozon de Tours et accueillera 80 compétiteurs. A l'occasion de cette compétition, une formation escorte (formation pour escorter un compétiteur lors d'un contrôle anti-dopage) sera proposée. Lors de la remise des récompenses, pour chaque catégorie d'épreuve des serviettes de bain couleur or seront remises au champion ou championne régional et des serviettes de bain de couleur blanches seront remises aux compétiteurs qui arrivent en seconde et troisième place. Des diplômes seront également remis aux jeunes compétiteurs.

Actuellement, Yannick SALUDEN informe qu'il est avec Nicolas BRUNEAU, juge fédéral 2<sup>ème</sup> degré stagiaire.

Yannick SALUDEN précise qu'il est à la recherche de partenaires et de sponsors pour la commission régionale d'apnée du Comité Centre. Yannick SALUDEN suggère que certaines récompenses peuvent être utilisées par d'autres commissions sportives, cependant chaque commission sportive fédérale à sa réglementation.

Solenne CORDIER annonce que Chloé BADOR est pour la saison sportive 2023/2024 en haut niveau dans la catégorie « espoir ». Elle a participé à la manche de la coupe du monde du 23 au 25/02/2024 à Aix en Provence et est arrivée à la 3<sup>ème</sup> place dans la catégorie cadette.

Solenne CORDIER énumère les compétitions des commissions sportives qui ont eu lieu ou auront lieu :

- le 2 et 3/03/2024 : sélectif national de slalom de NEV qui s'est tenu au bassin d'eau vive à Tours.
- le 24/03/2024 : championnat régional de NAP piscine à Chalette sur Loing.
- le 28/04/2024 : championnat de France de NEV de course en ligne aura lieu à Châteaudun.
- le 18/05/2024 : championnat régional de NAP eau libre à Bray St Aignan.
- le 01 et 02/06/2024 : championnat de France de NAP eau libre à St Avertin. Ce championnat aura la particularité d'avoir une course par élimination, cela sera une 1<sup>ère</sup> en France.

#### 6) Gouvernance culturelle.

Pascal MARC informe que 7 jeunes participeront au stage jeunes plongeurs biologistes qui aura lieu du 8 au 12 mai 2024 au CIP (Centre International de Plongée) des glénan. Pierre BOULANGER fera partie de l'encadrement de ce stage.

La commission régionale d'archéologie, a organisé un stage de plongeur archéologue niveau 1. Karine BOURREAU s'est inscrite à ce stage. Karine BOURREAU apporte des précisions sur ce stage. La théorie s'est déroulée en 4 séances par visioconférence et a réunie 3 comités régionaux, c'est au moins 100 personnes qui ont suivi ces séances de théorie en visioconférence. La planification de la pratique du stage de plongeur archéologue niveau 1 organisée par la commission régionale d'archéologie du Comité Centre sera donnée prochainement par Pascal CHAMU, Président de la commission régionale d'archéologie.

#### 7) Commission technique.

Christian JOLIVET annonce les activités de la commission technique régionale. La commission technique régionale a organisé un stage initial MF2 conjointement avec la commission technique régionale du Comité Normandie. Ce stage initial MF2 s'est déroulé du 19 au 21/01/2024 et du 02 au 04/02/2024 à Chartres. Durant ce stage 5 stagiaires étaient des clubs du Comité Centre et 2 stagiaires se sont rattachés à la commission technique régionale du Comité Centre pour le suivi de leur formation. Le stage initial MF1 a obtenu beaucoup de succès, il a accueilli 9 stagiaires.

La commission technique régionale sera présente aux examens d'initiateurs des codep du Comité Centre, le 7/04/2024, le codep du Loir et Cher organise un examen d'initiateur à Vendôme. Les codep du Cher, de l'Indre et Loire et du Loiret organiseront leur examen au cours du mois de juin 2024.

Concernant le cursus du niveau 4 guide de palanquée, pour la saison 2023/2024, il y a très peu de demande aux sessions de stage et d'examen. La session du stage et de l'examen niveau 4 guide de palanquée qui devait se dérouler en mer à La Ciotat du 12 au 17/05/2024 est annulée. En revanche la session du stage et de l'examen niveau 4 guide de palanquée qui se déroulera du 31/05 au 2/06/2024 et des 8 et 9/06/2024 à La graule est maintenue. Une mise en situation MF1 aura lieu du 14 au 16/06/2024 en mer à Plouer sur Rance. Le stage et l'examen MF1 aura lieu du 23 au 29/06/2024 à La graule. Christian JOLIVET ajoute que globalement, l'organisation des stages et des formations de la commission technique régionale n'est pas facile à mener et à gérer.

#### 8) Calendrier des prochaines réunions.

Les commissions sportives régionales du Comité Centre organisent des championnats régionaux mais également le Comité Centre accueille des compétitions nationales. Pascal MARC en inventorie la liste et essaie de trouver un membre du Comité Directeur pour être présent à ces compétitions afin que le Comité Centre soit représenté.

- Championnat régional de PSP du 24/03/2024 à Tours : personne ne pourra y aller.
- Championnat régional de piscine de NAP du 24/03/2024 à Chalette sur Loing : personne ne pourra y aller.
- Championnat régional d'apnée piscine du 7/04/2024 à Tours : Solenne CORDIER et Pascal MARC s'y rendront.
- Critérium jeune piscine de NAP du 14/04/2024 à St Avertin : Solenne CORDIER s'y rendra.
- Championnat de France de course en ligne de NEV des 27 et 28/04/2024 à Châteaudun : Yannick SALUDEN s'y rendra.
- Championnat d'eau libre de NAP du 18/05/2024 à Braye St Aignan : personne ne pourra y aller.
- Championnat de France d'eau libre de NAP des 1 et 2/06/2024 à St Avertin : Solenne CORDIER et Yannick SALUDEN s'y rendront.
- Descente de Chenonceau de NAP du 30/06/2024 à Civray de Touraine : Karine BOURREAU s'y rendra.

La prochaine réunion de Comité Directeur sera le jeudi 6 juin 2024 à 19H30 à la Maison des Sports de Touraine mais également en visioconférence. Elle sera élargie aux présidents de commissions régionales et de codep.

#### 9) Tour de table et questions diverses.

##### Alain DROBEK

Alain DROBEK regrette la démission de Christophe GENIES, l'ancien président de la commission régionale médicale et prévention.

Réponse de Pascal MARC : Christophe GENIES a pris une nouvelle fonction dans un autre organisme professionnel, au Conseil de l'ordre de médecins d'Indre et Loire et il n'aura plus de temps à consacrer à la commission régionale médicale et prévention. Nous allons avoir du mal à retrouver un nouveau président à ce poste. Le Comité Centre a envoyé un mail à chaque président de club annoncer cette démission mais également pour demander à chaque président de club qu'il fournisse la liste des médecins qui signe les CACI (Certificat d'Absence de Contre-Indication). L'objectif de cette demande est d'établir une liste et pouvoir la mettre en ligne sur le site internet du Comité Centre et pourquoi ne pas faire naître des vocations pour être médecin fédéral. Pascal MARC précise qu'il y aura un nouveau médecin fédéral dans le codep du Loiret.

Alain DROBEK enchaîne sur l'absence et le manque de participation des clubs du codep d'Indre et Loire à aller à La graule. Pourquoi au moins 80 % des clubs de l'Indre et Loire se sont détournés vers d'autres carrières et plus particulièrement celle de Becon les Granits.

Réponse de Pascal MARC : A commencer par toi-même, pourquoi es-tu aller plonger à la carrière de Becon les Granits.

Réponse d'Alain DROBEK : Je suis allé à la carrière de Becon les Granits, car nous ne pouvons pas aller plonger à La graule en semaine.

Constatation de Christian JOLIVET : Certaines personnes ont été évincées de La graule et se sont détournées vers d'autres carrières où elles ont été accueillies et ont pu ainsi apporter leurs connaissances et leur encadrement.

Pascal MARC poursuit, à la carrière de Becon les Granits, il y a un fort potentiel humain, dans un rayon de 100 km, il y a de 2 500 à 3 000 plongeurs, à La graule dans un rayon de 100 km, il y a 250 plongeurs. Actuellement à La graule, il y a un déficit financier important. Il faut réfléchir et remettre en cause le mode de fonctionnement de La graule. Cependant, La graule reste à un outil indispensable pour le Comité Centre, il ne faut pas arrêter l'exploitation de La graule mais réfléchir sur l'avenir du mode de fonctionnement de La graule.

### Christian JOLIVET

Christian JOLIVET informe que le codep d'Indre et Loire sera présent du 3 au 12/05/2024 à la foire de Tours. Le codep 37 tiendra un stand afin faire découvrir les activités fédérales de la Fédération. Il y aura également un camion piscine où des baptêmes de plongée seront effectués. Le président du codep d'Indre et Loire, Marc BUCHSENSCHUTZ à lancé un appel pour recruter des bénévoles pour animer le stand.

### Solenne CORDIER

Solenne CORDIER précise que la commission régionale de nage avec palmes du Comité Centre, possède des juges internationaux de NAP.

### Yannick SALUDEN

Concernant ce qui a été dit sur La graule, Yannick SALUDEN suggère de créer une dynamique de groupe avec le potentiel des plongeurs qu'il y a dans le rayon de 100 km autour de La graule.

Fin de la réunion : 21H30

La réunion se termine agréablement par un buffet froid.

Le Président  
Pascal MARC

Le Secrétaire  
Eric LEFEBVRE